



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La femme dans le monde arabe : de grandes avancées certes, mais il faut aller encore plus loin....

Tunis, le 12 mars 2007-03-12

L'égalité des genres est aujourd'hui l'une des questions les plus débattues dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, raison pour laquelle l'UNICEF lui a consacré une édition spéciale de son traditionnel rapport annuel : « *la situation des enfants dans le monde : le double dividende de l'égalité des sexes* » consacrée à la femme dans la région. Le lancement de cette publication, la première du genre pour l'UNICEF, a eu lieu vendredi 9 mars au Centre de Formation et de Recherches pour la Femme arabe en présence de Madame SouKeina Bouraoui , Directrice Exécutive et de Jean-Michel Delmotte, Représentant de l'UNICEF, de médias tunisiens et arabes, d'associations pour les droits de l'Homme et de l'Enfant, d'Universitaires et de chercheurs.

Le long processus d'émancipation de la femme a connu une accélération remarquable ces dernières décennies notamment avec le jalon majeur que constitue l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ratifiée par 183 pays dont 15 dans le monde arabe. Ce processus a permis une amélioration considérable du statut et de la place de la femme dans la société. Mais qu'en est-il de la femme arabe ? Est-elle, elle aussi, aujourd'hui, une citoyenne pouvant exercer des libertés et des droits dans tous les lieux où elle vit ?

Se basant sur des données par pays , le rapport de l'UNICEF tente de répondre à ces questions et montre qu'en dépit de freins politiques et socio-culturels persistants, une nouvelle représentation du statut de la femme dans le monde arabe est en train de se mettre en place et un certain nombre d'avancées significatives méritent d'être mises en exergue.

Mais il faut continuer sur cette lancée note le rapport car beaucoup de chemin reste à parcourir pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et aux bénéfices conséquents sur l'enfant. Pour cela, il importe de renforcer la participation de la femme dans les trois sphères principales analysées par le rapport : le milieu familial, le monde du travail et l'espace de l'action politique.

« Ce rapport ainsi que d'autres travaux nationaux, régionaux et internationaux sur la question devraient constituer une plate-forme d'évaluation objective de la situation et d'élaboration de stratégies partenariales pour lever les carcans juridiques et législatifs qui empêchent la femme d'occuper pleinement sa place dans l'espace public » a souligné Mme Bouraoui. Une grande diffusion devrait être assurée à ce document notamment auprès des décideurs.

M. Jean-Michel Delmotte a quant à lui reconnu que « les mesures prises par la Tunisie depuis 1956 en faveur des droits des femmes ont servi de référence importante pour le monde arabe et musulman. Mais le combat doit continuer pour relever d'autres défis et vaincre les dernières résistances qui

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

constituent les derniers bastions à faire tomber. les medias peuvent être le fer de lance dans ce combat pour favoriser l'évolution vers des attitudes et comportements plus respectueux des droits de la femme dans le monde arabe.

Il a ajouté que l'analyse des budgets des Etats, selon la dimension genre, (le différentiel de genre) peut mettre en exergue les domaines où des allocations supplémentaires sont nécessaires pour rétablir l'équilibre en faveur de la femme. »